

Une biodiversité et des paysages remarquables

Des atouts à l'origine d'une renommée nationale et mondiale

La Communauté de Communes « Alpes Provence Verdon » (CCAPV) accueille des richesses reconnues aux niveaux national et mondial. Ses reliefs et ses espaces aquatiques naturels favorisent les activités touristiques de pleine nature (ski, randonnées, activités nautiques), et l'histoire du territoire témoigne d'une relation complexe et intime entre l'Homme et la richesse naturelle de ces grands espaces. Par ses atouts naturels et patrimoniaux, la CCAPV offre un espace propice à la mise en valeur de ces paysages et de cette biodiversité remarquables.

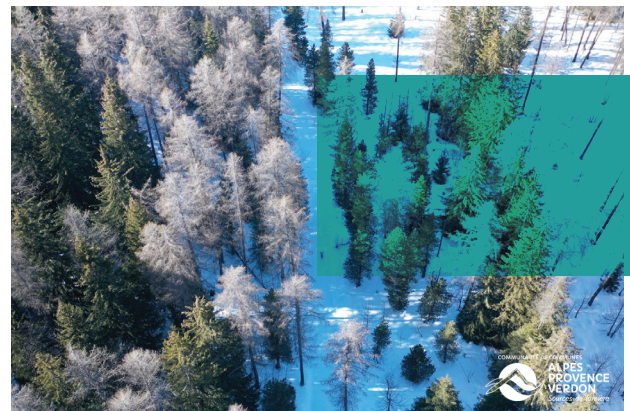
Un paysage né des torrents

Le territoire de la CCAPV est caractérisé par de forts reliefs dans lesquels prennent place des vallées plus ou moins étroites, sculptées par les torrents de montagne (Var, Verdon) et laissant place à des lits composés de galets, et à des alluvions fertiles. Autour de ces cours d'eau se développent des ripisylves denses de frênes, saules, aulnes et peupliers.

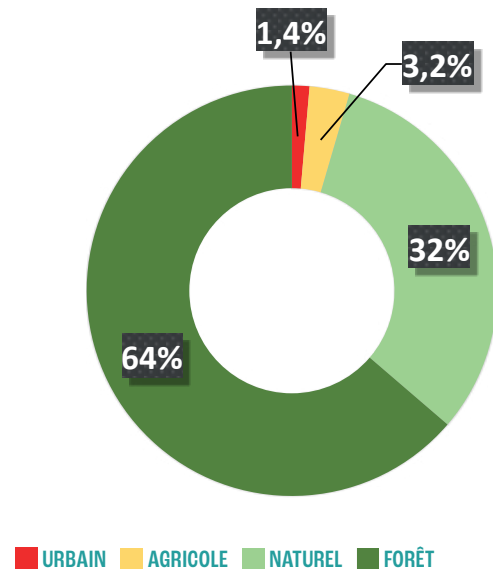
L'urbanisation est diverse, les villages de caractère prenant place sur les promontoires rocheux, les pentes, et les fonds de vallées. Les communes sont néanmoins inégales dans leur expansion : tandis qu'Allos développe de nombreuses infrastructures touristiques en bord de route (logements, remontées mécaniques), d'autres communes comme Clumanc présentent de rares bâtiments récents, dispersés en périphérie de village dans les terres agricoles.

Les activités sont elles aussi adaptées au territoire. **De nombreuses pâtures ovines, bovines et équinnes prennent place, notamment en altitude, et sont complétées par des prairies fourragères ou de fauche.** Quelques cultures céréalières demeurent néanmoins, et des vergers en terrasse, notamment des oliveraies, persistent bien que tendant à disparaître.

Les espaces boisés sont par ailleurs majoritaires sur le territoire avec **un taux de boisement de 63%**. Principalement constitués de chênaies et hêtraies sur les versants exposés au soleil, et de résineux sur les versants ombragés, ces boisements sont souvent complétés par des plantations de pins noirs d'Autriche, essence au développement rapide. Par la déprise agricole de certaines parcelles de pâture, la forêt tend globalement à gagner du terrain sur les clairières.



RÉPARTITION DE L'OCCUPATION DES SOLS



Une biodiversité et des paysages remarquables

Un territoire riche de ses espèces endémiques



Addie Stock

Le Spéléomante de Strinati (*Speleomantes strinatii*) est une espèce d'amphibien endémique des Alpes-Maritimes et potentiellement des

Alpes-de-Haute-Provence. Il apprécie les habitats rocheux, les atmosphères fraîches (10 à 15°C) et humides. Il se nourrit principalement d'invertébrés du sol.



Addie Stock

Son aire de répartition s'étendant entre les Alpes Maritimes et le Mercantour, la Lycose de Vésubie (*Vesubia jugorum*) est une araignée occupant les éboulis des

pierriers entre 2 000 et 3 000 mètres d'altitude. Elle passe une majorité de temps sous les pierres et chasse les invertébrés à l'affût.



Une faune remarquable...

Les falaises et reliefs des Alpes offrent un lieu d'accueil attractif pour les grands rapaces tels que le grand-duc d'Europe, le gypaète barbu ou encore le vautour fauve. D'autres oiseaux fréquentent quant à eux les espaces boisés, et les lisières ou clairières. C'est le cas des galliformes de montagne, dont le lagopède alpin et le têttras lyre.

Des espèces de chauve-souris sont également rencontrées (*Minioptère de Schreibers*, *Vespère de Savi*,...) occupant les grottes et zones boisées, et utilisant les milieux ouverts pour la chasse d'invertébrés. Les bois sont également des terrains favorables à la genette, tandis que l'hermine occupe les espaces ouverts souvent cultivés.

Les pelouses et pentes rocailleuses offrent quant à elles un habitat pour des espèces de papillons patrimoniaux comme l'apollon mais également pour des petits mammifères dont la marmotte.



...et des cortèges floristiques typiques.

Certaines espèces sont liées aux riches boisements rencontrés (sabat de Vénus, pivoine officinale), aux espaces ouverts de prairies (*Dracocéphale d'Autriche*, espèce rare en France), quand d'autres sont liées aux pelouses rocailleuses et éboulis (*Scrofulaire printanière*, rare dans ce département).

Mais les espèces floristiques dépendent des milieux, autant qu'elles les façonnent. Les éboulis sont colonisés par des stations de Tabouret à feuilles rondes et les zones marécageuses occupées par le carex. Les boisements sont quant à eux distribués en fonction de l'altitude. En fond de vallées, les ripisylves denses dominent, composées d'aulnes, de saules, et de frênes. Sur les pentes des boisements de feuillus (majoritairement de chêne pubescent) forment peu à peu des boisements mixtes à feuillus et résineux (pin sylvestre indigène et pin noir d'Autriche introduit). Plus en altitude, les pins se raréfient pour laisser place aux pelouses alpines.



Falaises du Verdon, lieu d'accueil de grands rapaces comme ce vautour fauve, mais aussi le papillon Apollon et les chauves-souris



Exemple de structuration végétale selon la topographie

Une biodiversité et des paysages remarquables

Portrait de notre territoire

BIODIVERSITÉ FICHE B.2

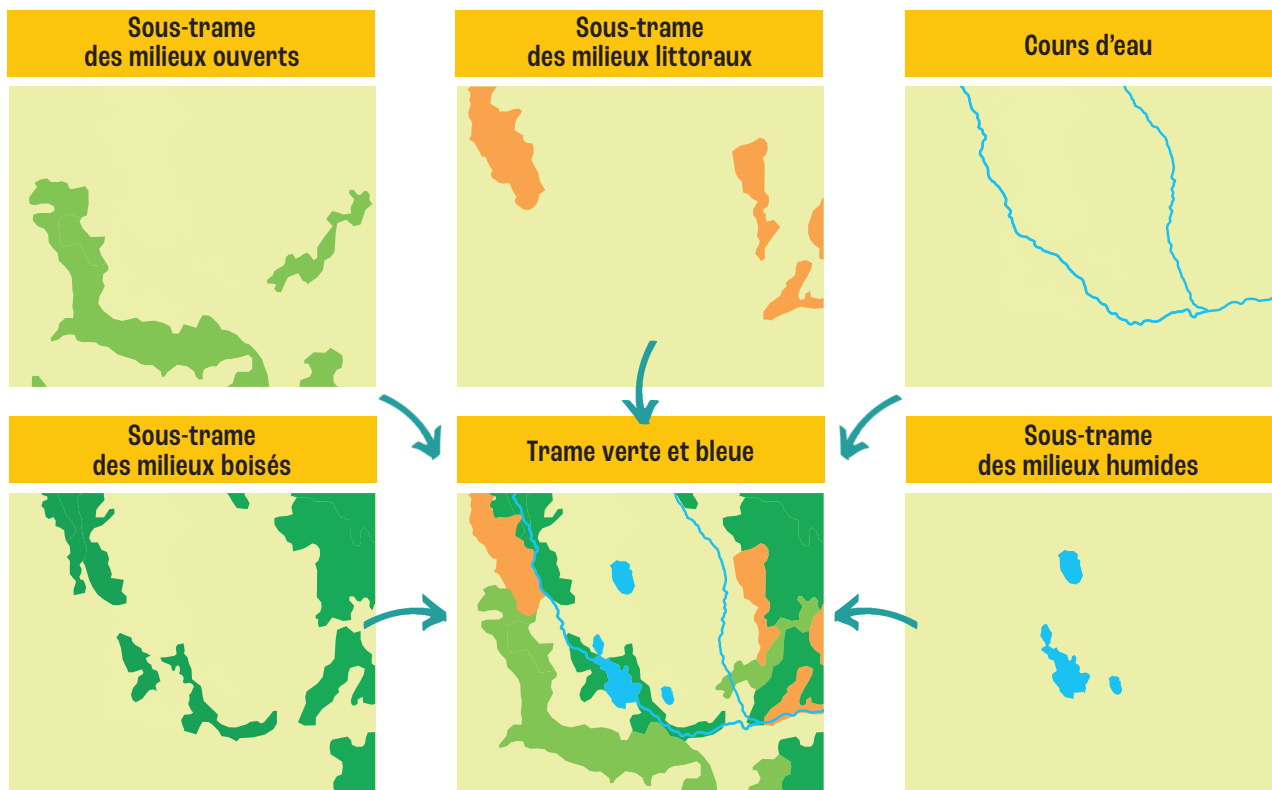
La Trame Verte et Bleue (TVB)

La TVB est un outil d'aménagement durable du territoire notamment par son intégration dans le SCoT. L'objectif est de concilier le développement, les aménagements et usages avec la préservation et la restauration de la biodiversité, et d'inscrire ainsi les projets durablement sur les territoires.

La TVB ne constitue pas un obstacle ou un frein à l'aménagement du territoire mais plutôt un cadre pour la cohérence écologique de celui-ci.

La TVB définit des corridors écologiques permettant le déplacement des espèces et des réservoirs de biodiversité permettant leur accueil. Ces éléments sont importants pour la biodiversité, et sont constitués par les différents éléments du territoire : forêts, prairies, rivières,...

Tout cela se traduit par un réseau de déplacements et une mosaïque d'habitats présentés dans les schémas ci-dessous.



Haies entre des parcelles, Chaudon-Norante



Une biodiversité et des paysages remarquables

Des sensibilités identifiées, et des menaces à prendre en compte

- ➔ Le développement d'une **urbanisation linéaire** le long des principaux axes routiers (habitats pavillonnaires, résidences touristiques) tend à fragmenter la Trame Verte et Bleue.
- ➔ La **déprise agricole** crée une dynamique d'augmentation du couvert forestier, diminuant la diversité de milieux de la Trame verte en laissant se refermer les prairies et clairières.
- ➔ L'**afflux touristique** pouvant mener à une dégradation des espaces aquatiques et terrestres par destruction ou détérioration : en cause le piétinement, le dérangement d'espèces, les pollutions chimiques et sonores.
- ➔ Le **dérèglement climatique** menant notamment à une diminution de la pluviométrie menaçant directement l'équilibre fonctionnel des milieux naturels.

VERS UNE VALORISATION PÉRENNE DU TERRITOIRE



Val de Chalvagne



Le Verdon

Intégration des nécessités écologiques dans le développement urbain

Développement foncier hors corridors écologiques, mise en place d'écoquartiers, maintien des trames arborées...

Maintien des milieux ouverts

Eco-pâturage, chantiers de réouverture, lutte contre les espèces exotiques envahissantes dont l'Ailante (*Ailanthus glandulosa*)...

Gestion de la ressource en eau

Préservation de la qualité chimique des eaux libres, et utilisation raisonnée de cette ressource...

Des activités touristiques conscientes des sensibilités

Chemins évitant la détérioration des habitats, fermés en période de dérangement des espèces, gestion des déchets et de l'affluence...